



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



## 16<sup>ÈME</sup> REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA CMS

*Bonn, Allemagne, 28-30 juin 2010*

---

UNEP/CMS/ScC16/Doc.2  
Point 2.0 de l'ordre du jour

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

*(Préparé par le Secrétariat)*

L'ordre du jour provisoire annoté doit être lu en relation avec l'Ordre du Jour (UNEP/CMS/ScC16/Doc.1/Rev.2), le Calendrier (UNEP/CMS/ScC16/Doc.2.1) et la Liste Provisoire des Documents (UNEP/CMS/ScC16/Doc.3)



	Point de l'ordre du jour	Documents	Notes
1.	<p><b>Remarques liminaires</b>  M. John Mshelbwala, Président du Conseil scientifique de la CMS ouvrira la réunion.  Mme Elizabeth Mrema, Secrétaire exécutive de la CMS accueillera les participants et fera des remarques introductives.  Mme. Elsa Nickel du Ministère Allemand de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et de la Sureté Nucléaire délivrera un discours de bienvenu.</p>		
2.	<p><b>Adoption de l'ordre du jour</b>  La réunion est invitée à procéder à l'examen de l'ordre du jour et du calendrier provisoire et de faire des propositions d'amendement avant leur adoption.</p>	<p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.1/Rev.2  UNEP/CMS/ScC16/Doc.2.1</p>	
3.	<p><b>Processus Intersessionnel concernant le 'Future Shape' de la CMS</b>  M. Olivier Biber, Président du groupe de travail du processus intersessionnel concernant la future structure de la CMS, informera le Conseil a propos du travail entrepris jusqu'à présent par le groupe de travail et des prochaines étapes.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil doit prendre note du progrès</p>		
4.	<p><b>Compte rendu d'un Plan de Mise en Œuvre de la Stratégie pour le Conseil scientifique 2006-2011</b>  A sa 13eme réunion (Nairobi, Novembre 2005), le Conseil Scientifique adopta son Plan de Mise en Œuvre du Plan Stratégique de la CMS 2006-2011 Le Secrétariat informera le Conseil à propos des activités entreprises et planifiées pour répondre au Plan de Mise en Œuvre de la Stratégie et a propos de son futur développement. La réunion sera invitée à discuter des priorités et des objectifs pour la mise en œuvre ultérieure du Plan, prenant en compte la disponibilité des ressources.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil doit prendre note des progrès et des développements futurs.</p> <p><b>4.1 Compte rendu des poissons d'eau douce</b>  Le Secrétariat fera un compte rendu des progrès à propos des poissons d'eau douce inclus dans la Convention. Le Conseiller, M. Zeb Hogan, nommé pour les Poissons, introduira un compte rendu ainsi que les résultats préliminaires sur le statut actuel de conservation des poissons d'eau douce migrateurs en vue de déterminer quelles espèces seront appropriées pour les Annexes de la CMS par rapport à leur statut et leur besoin de conservation.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil doit prendre note des progrès et des développements futurs.</p> <p><b>4.2 Des Barrières Artificielles à la Migration</b>  Le Secrétariat fera un compte rendu des progrès à propos des barrières artificielles à la migration au sein de la Convention et surtout sur une initiative développée en partenariat avec RWE (Rheinisch-Westfälisches Elektrizitätswerk, l'entreprise Allemande d'électricité) pour développer une analyse et des conseils pour la diminution/suppression d'accidents entre les oiseaux migrateurs et les lignes de courant électrique dans les espaces qui sont protégés par l'AEWA et le Mémoire d'Accord sur les rapaces.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil doit prendre note des progrès et des développements futurs.</p>	<p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.6</p>	<p>Le Plan est disponible en annexe au Doc.ScC13</p>
5.	<p><b>Modus Operandi en situation d'urgence pour les espèces protégées par la CMS</b>  Le Secrétariat introduira une proposition d'un protocole en vue de faciliter une réponse rapide en situation d'urgence.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil doit présenter des recommandations.</p>	<p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.13</p>	

	Point de l'ordre du jour	Documents	Notes
6.	<p><b>Des sites cruciaux et des réseaux écologiques pour des espèces migratrices</b> Le Plan de Mise en Œuvre de la Stratégie pour le Conseil Scientifique exige l'identification des réseaux et des sites cruciaux pour les espèces protégées par la CMS, et favorise l'identification de réseaux écologiques importants des sites/habitats et des couloirs clés de migration. Le Secrétariat introduira le sujet et un exposé sera présenté par M. Erik van Handelhof du Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité Alimentaire des Pays Bas.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil scientifique fera des recommandations et donnera des conseils pour les prochaines étapes.</p>	UNEP/CMS/ScC16/Inf.15	
7.	<p><b>Les Voies de Migration globales des oiseaux</b> Le Secrétariat introduira le sujet et M. Taej Mundkur, Président du Groupe de travail sur les voies migratrices des oiseaux établi par la Résolution 9.2, présentera les découvertes des analyses qui seront la base pour les options politiques pour la conservation et la gestion des voies de migration des oiseaux. Plusieurs consultations ont pris place au sein de membres des Groupes de Travail et du Conseil Scientifique qui ne fait pas partie du groupe.</p> <p><b>7.1 Compte Rendu des instruments administratifs/de gestion existant pour les voies de migration des oiseaux.</b> M. Taej Mundkur présentera le compte rendu qui a été coordonné par 'Wetlands International'.</p> <p><b>7.2. Compte rendu des connaissances scientifiques/techniques des voies de migrations des oiseaux et des priorités de conservation.</b> M. Taej Mundkur, Président du Group de travail sur les voies migratrices des oiseaux, présentera le compte rendu qui a été coordonné par BirdLife International.</p> <p><i>Résultat escompté</i>: Le Conseil doit faire des recommandations et fournir des conseils ultérieurs.</p>	<p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.10/Rev.1</p> <p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.10 Annex 1a UNEP/CMS/ScC16/Doc.10 Annex 1b</p> <p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.10 Annex 2a UNEP/CMS/ScC16/Doc.10 Annex 2b</p>	
8.	<p><b>Les impacts des changements climatiques sur les espèces migratrices. Evaluation de la vulnérabilité des espèces de l'Annexe I de la CMS : résultats préliminaires</b> Le Secrétariat fournira un bref résumé des récentes découvertes scientifiques pertinentes, le mandat de la CMS à propos des changements climatiques et comment il a été mise en œuvre jusqu'à présent. Il y aura une présentation d'un projet de recherche de la Zoological Society of London (ZSL) sur l'identification de ces espèces migratrices de l'Annexe I, qui sont les plus menacées par les changements climatiques. Les buts et objectifs de ce groupe de travail seront également présentés.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil doit conseiller les prochaines étapes.</p>	<p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.8 UNEP/CMS/ScC16/Inf.8 UNEP/CMS/ScC16/Inf.8.1</p>	
9.	<p><b>Impact des prises accidentelles sur les espèces migratrices et les meilleurs pratiques d'atténuation</b> Le Secrétariat introduira Doc. 9. Le Conseiller nommé pour les prises accidentelles informera la réunion des progrès faits depuis la dernière réunion du Conseil. Les Conseillers et les observateurs auront l'opportunité de souligner brièvement les informations pertinentes qu'ils ont soumises à la connaissance du Conseil. Après une discussion initiale en plénière, une considération plus détaillée sera donné à ce sujet dans le Groupe de Travail thématique sur les prises accidentelles.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil doit faire des commentaires et donner des conseils pour les prochaines étapes.</p>	<p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.9 UNEP/CMS/ScC16/Inf.11.1-5</p>	
10.	<p><b>Plan de Réduction des Menaces pour les effets des débris marins sur la vie marine vertébrée</b> Le Conseiller Australien informera la réunion des mesures soulignées dans les documents soumis.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil doit faire des commentaires et donner des conseils pour les prochaines étapes.</p>	<p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.21 UNEP/CMS/ScC16/Inf.9 UNEP/CMS/ScC16/Inf.9.1</p>	

	Point de l'ordre du jour	Documents	Notes
11.	<p><b>Le Programme des Petites Subventions</b> Le Secrétariat introduira le sujet. M. Camillo Ponziani de l'UNOPS, fera une présentation sur les financements du GEF.</p> <p><b>11.1 Présentation générale des petits projets financés par la CMS</b> Le Secrétariat présentera les projets développés jusqu'à présent à travers le Programme.</p> <p><b>11.2 Discussion sur les options pour le futur de ce programme</b> La réunion sera invitée à discuter des perspectives pour la continuation de ce programme comme souligné dans les documents disponibles.</p> <p><i>Résultat escompté:</i> Le Conseil doit donner des conseils sur les options et les futures étapes pour la continuation de ce programme.</p>	<p>UNEP/CMS/ScC16/Inf.14</p> <p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.22 UNEP/CMS/ScC16/Doc.23</p>	
12.	<p><b>Statut de conservation des espèces de l'Annexe I de la CMS</b> Le Secrétariat rapportera les progrès relatif à la compilation des fiches de renseignement des espèces comme base du rapport sur le statut des espèces de l'Annexe I de la CMS.</p> <p><i>Résultat escompté:</i> Le Conseil doit prendre note et faire des recommandations sur la finalisation de l'évaluation des statuts pour soumission à la COP10.</p>	UNEP/CMS/ScC16/Doc.15	
13.	<p><b>Les taches de Conseil Scientifique découlant inter alia des résolutions, recommandations et autres décisions de la Conférence des Parties</b></p> <p><b>13.1 Action concertée pour des espèces/groupes sélectionnés de l'Annexe I (Res. 3.2, 4.2, 5.1, 6.1, 7.1, 8.29 et 9.1; Rec.9.1 et 9.2)</b> Il est envisagé que le travail du Conseil sur ce sujet sera organisé en groupes de travail taxonomiques. Les points focaux pour les espèces devraient fournir une courte mise à jour de la situation des espèces, en particulier en relation avec les activités de la CMS. Les Points Focaux pour les espèces des Actions Concertées qui n'en ont pas devraient être identifiés et seront considérés d'autres changements possibles pour les autres espèces des Actions Concertées. Seront examinées de possibles nouvelles propositions pour de nouvelles espèces qui devront faire l'objet de recommandation pour des Actions Concertées.</p> <p><i>Résultat escompté :</i> Le Conseil devra prendre note des rapports oraux/écrits. Des recommandations sur la mise en œuvre ultérieure des Actions de Coopérations. Identification possible des espèces candidates à une Action de Coopération pour recommandation à la COP10.</p> <p><b>13.2 Action de Coopération pour les espèces de l'Annexe II (Res. 5.2, 6.2, 7.1, 8.28 and 9.1; Rec.9.5)</b> Le travail du Conseil sur les Actions de Coopération individuelles sur les espèces sera entrepris dans les groupes de travail taxonomiques. Les Points Focaux pour les espèces fourniront une rapide mise à jour de la situation de l'espèce en particulier en relation aux activités de la CMS.</p> <p><i>Résultat escompté :</i> Le Conseil devra prendre note des rapports oraux/écrits. Des recommandations sur la mise en œuvre ultérieure des Actions de Coopérations. Identification possible des espèces candidates à une Action de Coopération pour recommandation à la COP10.</p>	UNEP/CMS/ScC16/Inf.13	

	Point de l'ordre du jour	Documents	Notes
	<p><b>13.3 Autres résolutions et recommandations (non déjà couvertes sous les autres points de l'ordre de jour)</b></p> <p>a) <b>Res 9.8 : répondre aux défis des maladies émergentes et ré émergentes des espèces migratrices, y compris la 'Fortement Pathogène Grippe Aviaire H5N1'</b> Ce sujet sera d'abord discuté dans le groupe de travail thématique sur les maladies des animaux sauvages, y compris les progrès avec la nouvelle 'Task Force' sur les maladies des animaux sauvages. Le groupe de travail conseillera le Conseil sur les actions à prendre.</p> <p>b) <b>Res. 9.9 Espèces Marine migratrices</b> Ce sujet sera d'abord discuté lors de la Plénière et puis dans les groupes de travail taxonomiques (Mammifères aquatiques, oiseaux, poissons). Les groupes de travail conseilleront le Conseil sur les actions à prendre comme souligné dans le Doc.11.</p> <p>c) <b>Res. 9.19 : impact des bruits acoustiques marins/océaniques anthropogènes nuisibles pour les cétacés et autres biotes</b> Ce sujet sera d'abord discuté dans les groupes de travail taxonomiques (mammifères aquatiques, poissons). Les groupes de travail conseilleront le Conseil sur les actions à prendre comme souligné dans le Doc.12.</p> <p>d) <b>Res. 9.20 : Faucon Sacre (<i>Falco Cherrug</i>)</b> Ce sujet sera d'abord discuté en plénière et ensuite dans le groupe de travail taxonomique sur les oiseaux. Le groupe de travail conseillera le Conseil sur les actions à prendre.</p> <p>e) <b>Recommandation. 9.1 : Mammifères des Zones Arides D'Eurasie Centrale</b> Ce sujet sera d'abord discuté dans le groupe de travail taxonomique des mammifères terrestre. Le groupe de travail conseillera le Conseil sur les actions à prendre.</p> <p>f) <b>Recommandation. 9.2 : Mégafaune Sahélo-Saharienne</b> Ce sujet sera d'abord discuté dans le groupe de travail taxonomique des mammifères terrestre. Le groupe de travail conseillera le Conseil sur les actions à prendre.</p> <p>g) <b>Recommandation. 9.3 : Tigres et autres grands félins d'Asies</b> Ce sujet sera d'abord discuté dans le groupe de travail taxonomique des mammifères terrestre. Le groupe de travail conseillera le Conseil sur les actions à prendre.</p> <p>f) <b>Recommandation. 9.5 : Action de Coopération pour l'Eléphant (<i>Ixodonta Africana</i>) en Afrique Centrale</b> Ce sujet sera d'abord discuté dans le groupe de travail taxonomique des mammifères terrestre. Le groupe de travail conseillera le Conseil sur les actions à prendre.</p>	<p>UNEP/CMS/ScC16/Inf.7 UNEP/CMS/ScC16/Inf.10</p> <p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.11</p> <p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.12 UNEP/CMS/ScC16/Inf.12.1-3</p> <p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.19/Rev.1</p>	
14.	<p><b>Examen des propositions d'amendement des Annexes I et II de la Convention</b></p> <p><b>14.1 Discussion et évaluation de propositions</b> Ce sujet sera discuté en plénière et il est ensuite envisagée que ce travail serait organisé en groupe de travail taxonomique. Des propositions soumises pour les poissons d'eaux douces (4), les baleines à bec (2) et le tigre auront lieu avant la réunion.</p>	<p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.7 UNEP/CMS/ScC16/Doc.18 UNEP/CMS/ScC16/Doc.19</p>	

	Point de l'ordre du jour	Documents	Notes
	<p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil fournira des conseils sur les mérites de ces propositions.</p> <p><b>14.2 Analyse des groupes taxonomiques des espèces migratrices pour identifier les espèces candidates pour être listée aux Annexes de la CMS</b> Ce sujet sera d'abord discuté dans les groupes de travail taxonomiques. Une attention particulière sera donnée à la liste préliminaire des poissons d'eaux douces recommandés pour une inclusion aux Annexes I et II. Les groupes de travail conseilleront le Conseil sur les actions à prendre.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil doit fournir des conseils.</p> <p><b>14.3 Discussion sur l'inclusion du guépard a l'Annexe II</b> La 9eme réunion de la Conférence des Parties a listé le guépard sous l'Annexe I à l'exception des populations au Botswana, Namibie et Zimbabwe. L'option d'inclure ces populations à l'Annexe II seront d'abord discutée en plénière et ensuite au sein des groupes de travail taxonomiques sur les mammifères terrestres.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil fournira des conseils.</p>	<p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.6</p> <p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.20</p>	
15.	<p><b>Progrès sur les autres matières requérant les conseils du Conseil Scientifique</b></p> <p><b>15.1 Utilisation durable</b> La 15eme réunion du Conseil Scientifique décida qu'un texte sur la possible utilité des principes d'Addis Ababa dans la mise en œuvre de la CMS serait préparé pour compléter le travail des groupes de travail sur l'utilisation durable pour répondre à la résolution 8.1. Le Conseil est invité à donner ses avis.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil fournira des conseils.</p> <p><b>15.2 Critère pour l'inclusion des espèces à l'Annexe II</b> La 15eme réunion du Conseil Scientifique recommanda de réviser les critères pour l'inclusion des espèces à l'Annexe II, qui étaient considérés comme relativement vagues, et en même temps assurer de la consistance avec la situation sur les autres conventions.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil fournira des conseils sur le développement de ces critères avant la COP10.</p> <p><b>15.3 Etats de répartition : critères pour leur classification et liste actuelle.</b> La réunion sera invitée à fournir de possibles commentaires sur les critères proposés.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil fournira des conseils.</p> <p><b>15.4 Nomenclature standardisée pour les Annexes de la CMS</b></p> <p><b>a) Taxonomie et Nomenclature des espèces d'oiseaux</b> La 9eme réunion de la Conférence des Parties requit à travers la recommandation 9.4, de considérer les implications de l'adoption de nouvelles références nomenclaturales pour les espèces d'oiseaux – Dickenson, E.C. (ed). (2003),</p>	<p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.24</p> <p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.16 UNEP/CMS/ScC16/Doc.16/Annex I – IV</p>	

	Point de l'ordre du jour	Documents	Notes
	<p>pour tous les oiseaux, et la liste taxonomique d'ACAP pour les albatros et les grands pétrels. Le Secrétariat fournira à la réunion une analyse des différentes implications. Concernant les noms des oiseaux listés sous ACAP, Barry Baker présentera le papier sur la taxonomie des albatros et les grands pétrels, produit par le groupe de travail taxonomique de l'ACAP, sur les mérites de l'adoption par la CMS de la taxonomie utilisée par l'ACAP.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Discussion et recommandation possible par le Conseil à la COP10 sur l'adoption de références nomenclaturales pour les espèces d'oiseaux.</p> <p><b>b) Changements taxonomiques dans les références standards</b>  Sur ce sujet, la réunion devra considérer un document produit par Pierre Devilliers, Vice Président du Conseil, sur les conséquences pour les espèces listées aux Annexes de la CMS quand de nouvelles références nomenclaturales seront adoptées et une proposition de règle pour les cas de 'lumping', similaire à la règle existant pour les cas de 'splitting'.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Recommandation possible par le Conseil à la COP10 sur l'adoption de la règle proposée.</p> <p><b>15.5 Année internationale de la chauve souris</b>  Le Secrétariat rapportera brièvement les arrangements prévus.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil devra prendre note.</p> <p><b>15.6 Enquête sur l'expertise des membres du Conseil Scientifique</b>  Le Secrétariat fournira une mise à jour sur les progrès de l'achèvement du questionnaire.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Les Conseillers devront compléter le questionnaire (de préférence la version électronique) et le rendre avant la clôture de la réunion.</p>	<p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.17</p> <p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.14</p> <p>UNEP/CMS/ScC16/Doc.5/Rev.1  UNEP/CMS/ScC16/Doc.5/ Annex 1</p>	
16.	<p><b>Présentation des rapports des groupes de travail taxonomiques et thématiques</b>  Les Présidents des groupes de travail devront fournir un rapport oral et écrit des délibérations respectives.</p>		
17.	<p><b>Date et lieu de la dix-septième réunion du Conseil scientifique</b>  Le Secrétariat fournira tous les renseignements disponibles sur la date et lieu de la 17ème réunion du Conseil.</p>		
18.	<p><b>Autres questions</b>  Toute autre question non couverte dans l'ordre du jour peut être soulevée au titre de ce point.</p>		
19.	<p><b>Clôture de la réunion</b>  La réunion devrait être close le mercredi 30 juin 2010 à environ 18h00.</p>		